



Vaulx-en-Velin, le 04 octobre 2017

Réf. : ST - CL L - n°034

Destinataires : Groupements Sportifs  
Comité Directeur  
Comités Départementaux  
FFVB

**COMITE DIRECTEUR**  
**Procès-verbal N°1**  
**Réunion du 18 septembre 2017 à Bron**

**Présents** : Christian Bernette, Jeannine Druet, Elsa Durieux, Jean Michel Ficheux, Véronique Frelat, Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial, Cécile Mazet, Jean-Claude Savoy, Bernard Thivillier, Nathalie Turin, Christelle Vignes, Christophe Vigneron, Jean-Pierre Vinot, Pierre Vouillot.

**Excusés** : Richard Goux, Philippe Marta, Gérald Martinon, Christophe Nouvel, Béatrice Perrier, Cyril Roussel, Jean-Luc Royet, Philippe Sagnard, Georges Violla, Guy Wack.

**Absents** : Martine Cyvoct, Michel Carras

Pierre Vouillot rappelle qu'en vertu des statuts de la Ligue tout membre qui a manqué à trois réunions consécutives sans avoir été excusé pourra être considéré comme démissionnaire et une procédure de révocation pourra être engagée.

## 1 . Approbation PV, BRI et RGER

PV Co Dir du 26/06/2017

- adopté à l'unanimité

PV BE 1 du 28/08/2017

↔ adopté à l'unanimité

PV BE 2 du 06/09/2017

Observations de Jeanine Druet qui souhaite faire modifier deux points :

- au paragraphe 2.1 : nouvelle rédaction "Jeanine fait remarquer qu'il serait plus logique que le poste soit basé sur Clermont Ferrand". Séparer le paragraphe suivant.
- au paragraphe 2.2 : supprimer "à long terme". Faire un paragraphe avec la suite.

Vote :

Pour : 14

Abstention : 1

Date d'approbation : 03/10/2017

Date de diffusion : 19/09/2017

Auteur : Cécile Mazet

Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

BRI partie sportive :

A ajouter dans le préambule : "ce BRI 2017/2018 est sous réserve des conclusions de la CRS sur la mise en place du projet sportif pour la saison 2018-2019 intégrant les championnats Auvergnats. Le projet qui sera présenté et soumis au vote lors de l'AG financière de décembre 2017.

Christophe Vigneron fait remarquer que le point sur la montée de prénational en N3 stipulant que si le premier du classement refuse la montée, il sera rétrogradé, est trop pénalisant pour ce championnat et contraire à ce qui avait été dit lors de l'AG du 1er juillet. Il souhaiterait que ce point soit retiré.

Il semblerait que la FFV menace de sanctionner les équipes F si aucune équipe M n'est proposée à la montée. Cependant il n'y a pas de trace écrite.

Proposition de la sportive : à l'issue de la phase finale, les équipes proposées à la montée se trouvent parmi les 6 premiers de la poule + 3 autres équipes. La sanction ne s'applique pas dans ce cas.

- Proposition adoptée à l'unanimité
- BRI adopté avec l'ajout de cette proposition

BRI partie arbitrage :

Nathalie Turin intervient pour dire que les dates de formation continue de l'Auvergne seront ajoutées.

Par ailleurs elle est toujours dans l'attente d'une confirmation de la FFV pour savoir si les licenciés compét'lib peuvent tenir une table de marque.

- BRI adopté à l'unanimité

RGER :

Un article sur les mutations exceptionnelles est présent dans le règlement fédéral. Il faudrait le décliner au niveau régional.

La commission recherche un candidat suite à la démission d'un des membres.

- adopté à l'unanimité

Compte rendu réunion CRA du 01/09/2017

L'ensemble des arbitres (une cinquantaine) a été réuni samedi 16 septembre. Une formation de formateurs s'est tenue l'après-midi (en présence d'une dizaine de participants).

Les comités départementaux peuvent organiser des sessions d'information pour les moins de 16 ans.

Nathalie regrette que la FFV n'ait toujours pas envoyé la feuille de match électronique.

**2 . Organisation du secrétariat général :**

Suite à la démission de Béatrice Perrier de son poste de secrétaire générale, Corinne Lafitte assure cette fonction. Elle sera assistée de Michel Carras et Cécile Mazet.

- adopté à l'unanimité

### 3 . Commissions

#### □ 3.1 Sportive :

Championnat régional : forfait général de la Motte VB et de Francheville.

Pour équilibrer les deux poules (actuellement une poule de 7 et une poule de 9), Chambéry a été sollicité pour rejoindre la poule de Lyon.

Proposition : Si Chambéry refuse, le CD donne pouvoir à la commission pour contacter d'autres clubs afin de mieux équilibrer les poules.

- adopté à l'unanimité

Le Challenge Compét'lib devient Coupe de France Compét'lib. Finale 26/27 mai.

Pierre souhaite informer les comités départementaux de cette nouvelle organisation car les CD organisent les phases départementales dans la forme qu'ils souhaitent. La phase régionale est organisée par la Ligue, elle permettra de proposer les équipes qualifiées.

Lundi 25 septembre : réunion à Grenoble avec les techniciens pour construire le projet sportif de la Ligue.

#### □ 3.2 Arbitrage :

Le club de St Maurice sur Dargoire n'est toujours pas en règle. Nathalie souhaite qu'une décision soit prise par le CD conformément au règlement. Une dernière relance sera faite au club, si aucune désignation d'arbitre n'intervient d'ici vendredi 22/9, l'équipe régionale sera retirée du championnat.

Nathalie fait remarquer qu'il est de plus en plus difficile de nommer des arbitres pour tous les matchs, la majorité des arbitres étant soit joueurs soit coachs.

#### □ 3.3 Technique :

Un document faisant le rappel du protocole d'inscription et de gestion du CRE a été élaboré par Johann Morel à destination des techniciens, aux élus référents départementaux et la ligue.

Les élus se réunissent le 25 septembre pour étudier les demandes de mise à disposition des techniciens ligue auprès des CD.

Proposition d'une participation financière des comités départementaux à hauteur de 15,00€/heure (coût réel chargé).

- Point retiré.

Rappel du principe des sections sportives :

- la section sportive collège relève de la compétence départementale
- la section sportive lycée relève de la compétence régionale

Section sportive du collège Jean Vilar : une mise en conformité progressive a été mise en place avec le CD63

Section sportive du lycée Branly (Lyon) : une mise en conformité sera mise en place afin que le transfert de compétence entre le CD69 et la Ligue soit effectif pour la rentrée 2018.

#### □ 3.4 Communication :

Mise en place de la charte graphique par Elsa.

Un appel est lancé à tous pour faire vivre le site de la ligue en envoyant les informations à Fred Rodet, copie à Elsa Durieux.

### □ 3.5 Finances :

Pour respecter la règle liée au reversement l'aide aux ligues, le CoDir doit autoriser le trésorier de la ligue à verser les sommes décidées aux comités départementaux concernés.

Adopté à l'unanimité

Erreur sur le dossier d'AG de juillet sur la grille tarifaire des licences : pour l'Auvergne les licences compétitions M20 et M17 sont à 41€ et non 41,50€

- Modification actée

Championnats Auvergne : 1<sup>ère</sup> division Régionale, modification du montant des engagements concernant l'arbitrage du fait du nombre d'équipe engagées qui est au nombre de 7 au lieu de 8 initialement prévues. Le montant est donc de 40\*7 soit 280 € par équipe.

## **4 . Gestion des salariés**

4.1 Situation de Françoise Murin, secrétaire administrative à Clermont Ferrand.

Prolongation de son arrêt maladie jusqu'à début novembre.

En conséquence : embauche d'Audrey Gustin, à Grenoble, à temps partiel (20h) en CCD, sur un poste de secrétaire administrative, en charge des relations avec les clubs auvergnats.

4.2 Loïc Bellenger : emploi en CUI-CAE. Contrat d'1 an, signé en octobre 2015, renouvelé en octobre 2016. Le contrat n'est plus renouvelable.

Une étude est en cours pour prolonger l'emploi, notamment par une commande de prestations (statut d'auto entrepreneur) pour remplir les missions départementales (63) et les missions régionales.

La validation par le CD63 des missions départementales est en cours. L'étude des missions régionales sera faite et arrêtée le 28 septembre. Le CD63 assurera une partie de la charge financière des missions départementales, avec une participation progressivement plus importante sur les saisons à venir.

4.3 Sandrine Lurol :

Le club de St Chamond a dénoncé la convention de mise à disposition de Sandrine Lurol pour entraîner l'équipe féminine de N2.

Pour assurer la transition, Sandrine Lurol sera missionnée pour :

Assurer l'encadrement du CRE, secteur masculin,

Assurer les formations BEF5, BEF5 (remplacement de Johann Morel)

Assurer les missions confiées par le CD 42

Etude de missions en Haute Loire.

4.4 Sébastien Goudal :

Sébastien Goudal sera arrêté 45 jours pour une intervention chirurgicale.

4.5 Fabien Roy :

Fabien Roy est missionné sur l'équipe nationale M18-19. Cela doit être compatible avec ses missions régionales (notamment pour le lancement du stage CRE). Cette information a été confirmée par Marc Francastel, responsable national du secteur masculin. Pierre se charge de faire le point avec Fabien Roy et avec la DTN.

## 5 . Réunion Ligue - Comités Départementaux du 26 août

CD présents : CD 42, CD63, CD69, CD 73, CD 74.

Ligue : Jeanine Druet, Pascal Fonnesu, Daniel Maisonnial, Christelle Vignes, Pierre Vouillot.

### Sujets traités :

Statut de tête de réseau de la ligue pour la formation du jeune joueur :

- conséquences sur les subventions CNDS départementales
- organisation du CRE
- répartition de l'emploi : ligue et comités départementaux

Constat : faible connaissance de l'emploi dans les clubs. Identification difficile des cadres dans les clubs (méconnaissance quantitative et qualitative du niveau d'encadrement dans les clubs).

Aide aux ligues

Proposition d'évolution du critère 9 (beach): formation de jeunes joueurs -maillage du territoire par des référents beach.

Pratiques affinitaires et sauvages

Constat d'impuissance de nombreux comités départementaux

Demande d'une impulsion fédérale

Evolution de Challenge Compet'Lib vers la Coupe de France Compet'lib

Construction du PSTF : le projet a peu évolué.

Pas d'axes de travail proposés par les comités départementaux

## 6 . Pôles espoirs

Réunion prévue le 19 septembre à la DR en présence de Florence Scapatichi pour la Région, JM Ficheux et Christelle Vignes pour la ligue, Pierre-Yves Chassard pour la DR (responsable secteur haut niveau).

Objet : orientations de la Région, de la DR et conséquences sur la gestion des pôles en ARA

Subvention de fonctionnement des pôles réduite des 2/3.

La DTN maintient la labellisation du pôle d'Issoire pour la saison 2017/2018. Cela pose la question du budget de fonctionnement et de l'avenir des pôles.

Christian Bernette demande si nous pouvons intervenir auprès des élus de la Région. Pierre n'a jamais obtenu de réponse claire des élus régionaux.

## 7 . AG de décembre :

Confirmation de la date : samedi 9 décembre

Lieu : Loire

Ordre du jour :

- Présentation du compte de résultats et des bilans financiers
- Approbation du projet sportif
- Bilan beach
- Election partielle : appel à candidature

## 8 . Questions diverses

Le Comité du Rhône a reçu un courrier qui présente la nouvelle Arena Tony Parker qui ouvrira en 2021. La Ligue va étudier le dossier de présentation.

## **9. Prochaines réunions**

BE le 27 septembre à Grenoble à 19h00.

CODIR le lundi 20 novembre à 19h30 à Bron.

Commission beach le 28 octobre à 10h à Bron

Commission sportive le 2 octobre à 19h à Vaulx en Velin

Séance levée à 21h50.

La Secrétaire de séance  
Cécile Mazet